

Lausanne et région

Le tunnel du LEB grignoté à raison de 3,5 m par jour

Lausanne

Le chantier est entré dans le dur ce lundi. Pendant une année, deux machines vont percer la future galerie, du lundi au vendredi

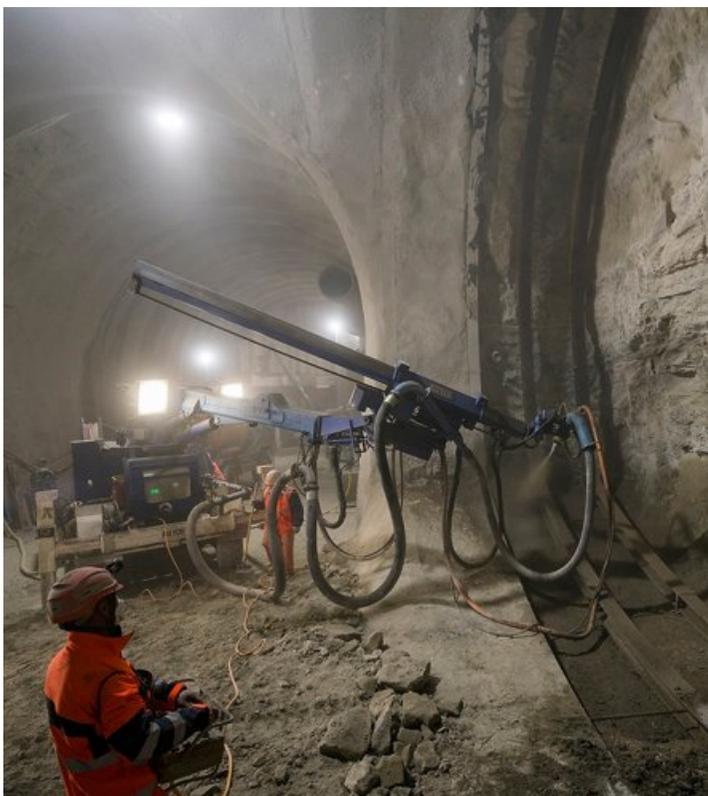
Laurent Antonoff

Cela pourrait ressembler à un problème de mathématiques: sachant que la machine avance de 3,5 mètres par jour, et que la longueur du futur tunnel du LEB entre Chauderon et Union-Prilly est de 1,2 kilomètre, combien de temps mettra le conducteur de la haveuse pour en voir le bout? Un certain temps... comme dirait Fernand Raynaud dans le sketch du «Fût du canon». Toujours est-il que le percement vient de commencer droit sous le parc de la Brouette, après quinze mois de travaux préparatoires.

Le chantier entre donc dans le dur. Une première excavation a démarré ce lundi, en direction d'Union-Prilly, et sa durée prévue est d'une année. Elle se fera du lundi au vendredi, de 6 h à 22 h, à une profondeur moyenne de 15 mètres. «À partir du mois de mars, un samedi sur deux sera utilisé pour réaliser des sondages prospectifs», ajoute Pauline Cernaix, chargée de communication aux TL.

De possibles vibrations

Le poids des matériaux excavés avoisinera les 660 tonnes par jour. Parallèlement, une excavation secondaire sera prochainement lancée en direction de Chauderon. Pour cette partie, une machine de plus petite dimension sera utilisée. Elle ne progressera



Le percement du tunnel a commencé sous le parc de la Brouette en direction d'Union-Prilly. @Schobinger Maurice

qu'à une vitesse d'un mètre par jour.

Les locataires en surface seront-ils secoués au passage de la

machine? Doivent-ils sécuriser leurs tableaux? «Il se peut que des vibrations soient ressenties dans un périmètre restreint

Les prochaines étapes du chantier

Printemps 2019 Fin de l'excavation sous le pont provisoire d'Union-Prilly et début de la contre-attaque en direction de Brouette.

Début 2020 Jonction entre le front d'excavation principal venant de Brouette et la contre-attaque arrivant d'Union-Prilly.

Début 2020 à l'été 2020 Équipement du tunnel.

Juillet à octobre 2020 Arrêt d'exploitation du LEB durant 100 jours entre Prilly-Chasseur et Lausanne-Flon pour démonter le

pont provisoire, construire la liaison entre le nouveau tunnel et la station de Chauderon (excavation et construction de la structure du tunnel, pose de la voie et de la ligne de contact, raccordements de l'installation de sécurité), modifier la gare d'Union-Prilly et finaliser son raccordement au nouveau tunnel.

Fin 2020 Mise en service du tunnel.
D'octobre 2020 à avril 2021 Démontage des rails et remise en état de l'avenue d'Échallens.

600

En m3, le volume des matériaux qui seront excavés chaque jour

autour du front d'excavation. Celui-ci avançant au rythme de 3,5 mètres par jour, il passera rapidement sous chacune des parcelles», relativise Pauline Cernaix. Cette dernière assure toutefois qu'au niveau de la stabilité de la structure des bâtiments, il n'y a aucun risque. «Même si des nuisances sont éventuellement ressenties, elles ne doivent en aucun cas susciter de l'inquiétude», précise-t-elle.

À ce propos, plusieurs séances d'information à destination des riverains situés le long du tracé seront organisées durant l'année du percement. La première, pour les riverains de la partie est de l'avenue d'Échallens, aura lieu le mercredi 13 février. Elle permettra de présenter l'avancée de l'excavation, les nuisances occasionnées et les mesures d'accompagnement prévues pour les minimiser.

Un projet à 136 millions

Pour rappel, les travaux préparatoires du chantier du tunnel du LEB ont débuté le 21 août 2017 aux deux extrémités du projet. Au parc de la Brouette, un puits d'accès de 42 mètres de profondeur sert de porte d'entrée au futur tunnel. Grâce à une jonction avec le tunnel de Tridel, il permet aussi l'évacuation des matériaux d'excavation par voie ferroviaire, évitant ainsi la circulation de près de quarante camions par jour dans l'agglomération lausannoise.

La réalisation de ce projet repose sur un financement de 136 millions de francs assuré par la Confédération et le Canton de Vaud.